

Station biologique – La Planche aux Merles

Hydrologie	Largeur moyenne	Profondeur dominante	Morphologie	Substrats dominants	Caractéristiques complémentaires
- Basses eaux - Alternance de plats lenticues et plats courants	1.1 m	0.1 à 0.5 m	- Rectiligne - Encaissé	- Cailloux et graviers - Colmatage par vase	- Herbacées très présentes en berge qui coupent la lumière au cours d'eau - Drain en rive gauche



Dans le secteur d'étude, le ruisseau de Planche aux Merles est fortement recalibré, rectiligne et présente des berges de plus d'un mètre de haut. Historiquement, le cours d'eau était beaucoup plus sinueux. Les habitats dans le lit sont rares et se limitent à quelques blocs. Les fonds sont très colmatés, les faciès peu différenciés (quelques très petits secteurs courants). La lame d'eau, très faible, est un facteur limitant à l'implantation de la faune pisciaire.

Trois espèces de poissons ont été échantillonnées dans la station d'étude. Leurs exigences écologiques et biologiques sont résumées dans le tableau suivant.

Nom français	Code	Nom latin	Famille	Mode de nutrition	Mode de reproduction	Position
Anguille	ANG	<i>Anguilla anguilla</i>	<i>Anguillidae</i>	Invertivore	-	Benthique
Loche Franche	LOF	<i>Barbatula barbatula</i>	<i>Cobitidae</i>	Invertivore	Lithophile	Benthique
Goujon	GOU	<i>Gobio gobio</i>	<i>Cyprinidae</i>	Invertivore	Lithophile	Benthique

Parmi les trois espèces capturées, l'anguille est présente. Il s'agit d'une espèce protégée et patrimoniale. Sa présence témoigne de la capacité de l'espèce à remonter dans ce ruisseau depuis la Seiche. Néanmoins, seuls deux individus ont été capturés, effectif particulièrement faible au regard du peuplement présent au niveau de la Seiche (Seiche aval). Il est probable que ces individus aient profité de conditions particulières (forte montée des eaux, abaissement d'ouvrages, ...) pour franchir les ouvrages présents, l'Anguille étant, grâce à ses facultés de reptation, l'un des poissons qui a la meilleure capacité de franchissement d'ouvrages. La restauration de la continuité écologique permettrait à cette espèce de recoloniser les affluents de la Seiche.

La loche et le goujon sont deux espèces inféodées à des cours d'eau relativement courant (les zones plus courantes sont présentes dans le secteur amont, plus méandreux). Il s'agit d'espèces d'accompagnement de la truite mais plus tolérantes face à la qualité d'eau que cette dernière. La truite est absente de l'échantillonnage.

Le calcul de l'IPR a été effectué grâce à l'outil développé par l'ONEMA

	métrique	score
Occurrences	espèces rhéophiles	7,5
	espèces lithophiles	11,6
	richesse spécifique	5,0
Abondances	individus tolérants	2,4
	individus omnivores	0,5
	individus invertivores	3,4
	densité totale	1,7
	Valeur de l'IPR	32,2
	classe d'indice	4 : mauvaise

Avec un score de 32,2, la qualité piscicole du cours d'eau est considérée comme mauvaise. Le peuplement piscicole est totalement déstructuré, les espèces électives du type (espèces de cours d'eau de tête de bassin versant, truites et espèces d'accompagnement) ne sont représentées que par la loche franche et le goujon, certainement en raison de sa capacité à supporter les fortes charges organiques. L'absence d'espèces telles que la truite ou le chabot explique les scores très élevés d'occurrence des espèces lithophiles et rhéophiles. Rappelons que des scores élevés indiquent un fort écart par rapport à la situation souhaitée.

Les scores (et donc l'écart à la situation de référence) indique une potentialité de cours d'eau proche de la zone à truite. Les espèces les plus sensibles sont absentes, seules les espèces tolérantes subsistent. Le score de richesse spécifique indique que la rivière devrait accueillir 4 ou 5 espèces mais seules 3 sont actuellement présentes.

La forte modification physique du cours d'eau et une probable mauvaise qualité d'eau sont certainement deux facteurs pénalisant le peuplement piscicole de ce cours d'eau.